

Douze millions pour le Stade des Jeux et pour le Théâtre de Verdure

NAMUR Un accord-cadre pour la restauration de cet ensemble signé Georges Hobé

- Classé il y a deux ans, le site est en piteux état.
- Il sera restauré en dix ans.

Le site est particulier et présente deux facettes. Côté pile, une tribune couverte et des gradins pouvant accueillir 4.000 personnes au pied de laquelle s'étend l'esplanade de la Citadelle. C'est le Stade des jeux. Côté face, un amphithéâtre à ciel ouvert offrant 2.800 places. C'est le Théâtre de Verdure. Cet ensemble architectural d'inspiration néo-classique (lire ci-contre) n'accueille plus de grands rassemblements de foule depuis des années. Les bâtiments sont pourris de l'intérieur, les bétons armés atteints en profondeur. Voici deux ans déjà que le site a été classé, comme une fenêtre ouverte sur l'espoir de subventions pour une rénovation coûteuse. Ce 23 mai, le ministre wallon en charge du Patrimoine, Maxime Prévot, annonçait la si-

gnature prochaine d'un accord-cadre : 12 millions d'euros sont débloqués.

« La fiche d'état sanitaire réalisée en 2011 par Pierre-Antoine Gatier, qui est architecte en chef des Monuments historiques français, a permis d'identifier l'ensemble des pathologies dont souffre le monument et de chiffrer le coût des travaux de restauration », commente le cabinet du ministre. Le gouvernement wallon s'engage « à soutenir la restauration du complexe par la mise en œuvre d'un accord-cadre dont le montant total est de 12 millions d'euros. Ce subside, qui clôture la liste des neuf accords-cadres annoncés ces derniers mois sur autant de monuments exceptionnels du patrimoine wallon, sera libéré à concurrence de 1,2 million par an, durant 10 ans. » Ce duo qui s'articule à deux pas de l'esplanade de la Citadelle entre donc dans le même rang que le Grand Théâtre de Verviers, le château de Jehay, la cathédrale de Tournai, l'abbaye

d'Aulne ou encore, autre monument patrimonial namurois, la cathédrale Saint-Aubain.

Le Stade des jeux et le Théâtre de Verdure viendront compléter un large dispositif consacré à la Citadelle qui englobe également la restauration des murailles, le nouveau centre du visiteur, le pavillon numérique, la restauration des souterrains et de leur nouvelle scénographie ainsi que le projet - qui, lui, peine à se mettre en route - de téléphérique. ■

LUC SCHARÈS

HISTORIQUE

La patte de Georges Hobé

En 1891, Léopold II confine les installations militaires de la Citadelle de Namur à Médiante et Terra Nova. Tout le reste, à commencer par l'esplanade, est rendu au public. Les autorités locales de l'époque ont en tête deux vocations pour la Citadelle :

de nouveaux quartiers d'habitation, mais surtout une vitrine touristique. C'est le temps où l'on crée un nouveau Kursaal (qui deviendra le casino), la route Merveilleuse et une ligne de tram qui arpente les coteaux surplombant le Grognon. « Pour le stade et le théâtre, les travaux commencent en 1908 et l'ensemble est inauguré le 14 août 1910. L'innovation réside notamment dans la combinaison de deux programmes au sein d'un même complexe. D'une part, le stade est dédié aux manifestations sportives et récréatives de grande ampleur. L'architecture est sobre et réinterprète la grammaire architecturale antique. Sa monumentalité n'a pourtant rien d'écrasant. D'autre part, au théâtre, l'ambiance est plus intimiste, grâce aux abords verdoyants qui étreignent les gradins. »

L. SC.